

# ELECTIONS du CSE 2023

7 novembre 2023

[www.cfdt-idemia.fr](http://www.cfdt-idemia.fr)

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## L'heure du Bilan

En 2019, vous nous avez donné la majorité des voix lors de l'élection du CSE d'Osny. Pendant quatre ans, nous avons défendu vos droits face à la Direction. Cette période a été agitée et intense. La crise du Covid a bouleversé notre environnement de travail. De nouvelles demandes, de nouveaux besoins sont apparus. L'environnement économique d'IDEMIA a été fortement impacté par les crises sanitaires et géopolitiques. La future sortie d'Advent du capital est dans toutes les têtes et nous nous interrogeons tous sur l'après-Advent.

Il est temps pour nous de faire un bilan de notre action pendant ces quatre ans.

Vos élus CFDT

## La politique salariale

La politique salariale est un point important dans nos négociations. La dernière signature d'un accord dans le cadre des NAO a eu lieu en mars 2020 alors que la crise du Covid avait déjà commencé. Dans un premier temps, la Direction a retardé l'application de l'accord pour les cadres puis est revenue unilatéralement sur certaines dispositions. La principale concernait les salariés ayant des activités de R&D. La section CFDT d'Osny appuyée par la Fédération CFDT de la métallurgie, a assigné l'entreprise en justice.

Notre détermination a fait reculer la Direction qui a appliqué en totalité cet accord début 2021. Depuis, aucun accord NAO n'a été signé. Ces négociations ne sont toutefois pas inutiles. La mobilisation des salariés pendant ces négociations pour demander une meilleure prise en compte de leur contribution à l'entreprise et la préservation de leur pouvoir d'achat fait évoluer la Direction. Ces négociations sont une occasion unique pour nous de vous permettre de vous exprimer face à elle.

La CFDT est fière d'avoir été le moteur de votre mobilisation à Osny pour porter vos revendications.



## Les dates clés des élections

- 15 novembre :**  
Envoi des codes aux électeurs
- 16 novembre :**  
Affichage des listes de candidats
- 30 novembre au 6 décembre :**  
1<sup>er</sup> tour des élections

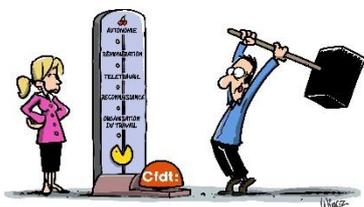
## Vous Soutenir

Vos élus CFDT peuvent vous aider dans des situations difficiles.

Nous pouvons vous conseiller dans vos démarches et vous accompagner dans toute procédure pouvant aboutir à une mesure disciplinaire. Au plus tôt vous faites appel à nous, mieux nous pouvons vous soutenir.

Nous sommes aussi très vigilants à réduire les risques que font peser sur les salariés les réorganisations et cessions d'activités.

FRAPPEZ UN GRAND COUP...  
VOTEZ CFDT !





## La Négociation GEPP

La GEPP (Gestion des Emplois et Parcours Professionnels) est capitale dans une entreprise de haute technologie comme IDEMIA.

Son premier but est de garantir l'employabilité des salariés tout au long de leur parcours professionnel et d'accompagner leur fin de carrière.

Cette négociation très laborieuse s'est faite avec quatre DRH France successifs.

Face aux interruptions et aux retours en arrière de la Direction, la CFDT a toujours été moteur dans les débats. Avant chaque réunion la CFDT a envoyé à la Direction des propositions issues des accords antérieurs et de nos débats internes. Très rapidement, les propositions envoyées par la CFDT et amendées par la Direction ont constitué la base de travail des réunions.

Cet accord a été signé fin octobre par toutes les Organisations Syndicales représentatives.

## La classification de la Métallurgie

La nouvelle Convention Nationale de la Métallurgie sera appliquée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. La nouvelle classification unifiée est la principale nouveauté. C'est un changement majeur.

Vos élus CFDT se sont emparés du sujet dès 2022. Ils étaient prêts à participer à sa mise en œuvre mais la Direction a préféré s'appuyer sur un prestataire extérieur et le Career Framework interne éloigné des réalités de nos emplois.

Nous avons demandé aux experts qui nous accompagnent sur l'analyse de la politique sociale d'étudier cette mise en œuvre.

Aujourd'hui vous avez reçu la fiche d'emploi qui vous a été assignée par la Direction. Beaucoup d'entre vous n'y reconnaissent pas leurs activités significatives. **N'hésitez pas à demander des explications. Si elles ne sont pas satisfaisantes, faites une réclamation individuelle** qui sera suivie et traitée par le CSE. Nous sommes là pour vous soutenir dans vos démarches.



## L'Intéressement

La CFDT a signé l'accord d'intéressement qui a permis d'obtenir une prime de 4.750 Euros brut cette année.

La CFDT a obtenu des formules automatiques d'indexation des primes d'intéressement et plafonds d'abondements sur le PMSS. L'augmentation annuelle du PMSS est proche de l'inflation. Pour information, au premier janvier 2024, le PMSS devrait augmenter de 5,4%. Le plafond d'intéressement pour 2024 et la prime d'intéressement de chaque palier augmenteront de ce même pourcentage.

Grace à cette mesure votre capacité d'épargne salariale est préservée de l'inflation.



## Vous Informer au quotidien

Pour nous il est important que vous connaissiez nos accords, les pratiques de l'entreprise afin de pouvoir bénéficier de tous vos droits.

Nous vous informons donc régulièrement par des tracts ou vidéos sur notre site, sur notre espace de communication interne et sur nos panneaux sur des sujets comme :

- Les différents congés.
- L'utilisation du CET.
- La Prime Mobilité Durable.
- L'accord égalité Hommes/Femmes